

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00545 Numéro SIREN : 897 712 816 Nom ou dénomination : TRIPLE-DOUBLE

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 7461

Désignation de l'entreprise TRIPLE-DOUBLENéant ☐ *Adresse de l'entreprise 505 RUE DE LA SENTE AUX BOEUF76160 SAINT MARTIN DU VIVIERNuméro SIRET * 8 9 7 7 1 2 8 1 6 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 2 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
			<u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		<u>0 0 0 0 0</u>	
ACTIF			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030	5 541 367	5 174
	Immobilisations financières * (1)		040	042	2 000	2 000
	Total I (5)		044	048	7 541 367	7 174
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	20 018	20 018
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	358 355	358 355
	Charges constatées d'avance *		092	094	225	225
	Total II		096	098	378 597	378 597
	Total général (I+II)		110	112	386 138 367	385 771

PASSIF

PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées* -	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	241 093		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
		Total I	142	242 093	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	21 702	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	6 061	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	27	115 915	
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176	143 678	
Total général (I + II + III)		180	385 771		

RENOUVELLEMENT	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 541
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise TRIPLÉ-DOUBLE

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2
Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens		215	214		
		services *		217	218	483 068	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	1 850		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	484 918		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 22 460 - immobilier)		242	64 380		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	38	244	55	
	Rémunérations du personnel *			250	125 999		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	367		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	190 802	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	294 117		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280			
	Produits exceptionnels			290	27 551		
	Charges financières			294	97		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			306	80 478		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	241 093		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	241 093	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	81 078		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	16 660		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entrepr. nouvelles (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342
Reprise d'entrepr. en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						600	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	338 231	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	338 231	372	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : TRIPLE-DOUBLE

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
LOYERS EXCEDENTAIRES VEHICULES TOURISME		15 643
TVS		17
DON MECENNAT		1 000
Total des réintégrations diverses	330	16 660

Détail des déductions diverses		
CREDIT IMPOT DON MECENNAT		600
Total des déductions diverses	350	600

Désignation de l'entreprise : TRIPLE-DOUBLENéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452	1 402	454		456	1 402		1 402
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 139	474		476	4 139		4 139
Immobilisations financières		480		482	2 000	484		486	2 000		2 000
TOTAL		490		492	7 541	494		496	7 541		7 541
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	95	544		546	95		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	272	564		566	272		
TOTAL		570		572	367	574		576	367		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : TRIPLE-DOUBLENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	96 614
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 804
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : **TRIPLE-DOUBLE**

31/12/2022

[illegible]

ELEMENTARY CALCULUS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'exercice a une durée arrondie de vingt et un mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

Cet exercice est le premier de la société, son activité a débuté en mars 2021.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	10 ans
▪ Matériels et outillages	linéaire / dégressif	5 ans
▪ Matériel informatique	linéaire / dégressif	3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Amortissements

Voir tableau 2033 C en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2033 D en annexe

Liste des filiales et participations

	+ de 50 %			10 à 50 %	
	Nom	Nom	Nom	Nom CO-COON SAS	Nom
Capital				10 000 €	
Capitaux propres autres que le capital				-201 174 €	
Quote-part du capital détenu				20,00%	
Valeur comptable des titres détenus :				2 000 €	
Valeur Brute :				2 000 €	
Valeur Nette :				2 000 €	
Prêts et avances consentis par la société mère					
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice					
Résultat du dernier exercice				-171 149 €	
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice					
Observations (2)				chiffres 2021	

Note 5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Assurances	225
Total	225

Note 6 Capitaux propres

Le capital social est composé de 100 parts de 10 € chacune, intégralement libérées.

Note 7 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	4 859
▪ TNS – Cotisations à payer	30 457
Total	35 316

Note 8 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Remboursement assurance	1 849
▪	
Total	1 849

Note 9 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Reprise véhicule		27 551
▪		
Total		27 551

TRIPLE-DOUBLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 505 Rue de la Sente aux Boeufs
76160 ST MARTIN DU VIVIER

897 712 816 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 241 092,85 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 241 092,85 euros |
| - A la réserve légale
pour la doter à hauteur de 10 % du montant du capital social | 100,00 euros |
| <hr/> | |
| - Le solde s'élevant à
en totalité au compte "autres réserves" qui s'élèvera ainsi à 240 992,85 euros. | 240 992,85 euros |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élève à 242 092,85 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifié conforme

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

Le Gérant

Monsieur Jean-Charles DUPUIS

10 OCT. 2023

